

Etaient présents : Philippe ANDREY- Président du conseil de développement, Alain BALLETT-C.F.D.T, Catherine BOHEME- Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Blandine CARTIER – FASSAD 70, Claude CHARPENTIER – C.I.D.F.F, Philippe de BONNAFOS – Centre Régional de la Propriété Forestière, Gabriel MIGNOT – Citoyen associé, Marcel PLACIARD – Office de Tourisme de la Haute Vallée de l'Ognon, Laurence POINSOT – Médecin généraliste, Michel REDOUTEY – C.F.D.T, Georges RENAUDIN – FOL 70, Denis SCHMITT – Maison de la Nature et des Vosges Saônoises, Stephen THUEILLON – Citoyen associé, David TOURDOT – Comité des fêtes et de jumelage de Ronchamp, Agnès VEYSSIERE – ASPPEC, Christiane ZOLGER – Maisons paysannes de France, Laure BATAILLE, Virginie LUTHRINGER et Catherine ORTEGA. – Pays des Vosges Saônoises.

Etaient excusés : Gilles AMBS – Verrerie La Rochère, Jean-Paul BLANDIN – Syndicat des producteurs de mirabelles, Robert DAGUENET- MSA, Eric HOULLEY – Président du Pays des Vosges Saônoises, Sylvain RINGENBACH – Les Verts Sentiers.

Ordre du jour :

- Information sur les projets portés par le Pays en 2009
- Validation de la convention de fonctionnement du Conseil de Développement
- Thèmes de travail du Conseil de développement : information sur les premières réunions des commissions et échanges sur les thèmes à retenir

◆ **Information sur les projets portés par le Pays en 2009**

■ **LEADER** : la convention LEADER vient d'être approuvée par le comité syndical et sera prochainement signée avec le Préfet de région et le CNASEA. Actuellement, Virginie LUTHRINGER rencontre les agents de développement des communautés de communes ainsi que certains porteurs de projets spontanés. Deux plaquettes d'information sur le programme sont en cours de préparation (la 1^o à destination des Collectivités et du tissu associatif, la 2^o adressée au secteur agricole). Le premier comité de programmation aura lieu au printemps.

Rappel des axes stratégiques :

Objectif 1.1 : Renforcer et fédérer les services de solidarité du Pays : d'accueil de la petite enfance et des jeunes, de santé, aux personnes âgées, liés à l'emploi et à l'insertion, de transport

Objectif 1.2 : Favoriser l'accessibilité et la lisibilité de l'offre de services

Objectif 2.1 : Développer une action culturelle au service des populations et du rayonnement du territoire

Objectif 2.2 : Soutenir la créativité dans le domaine des loisirs, en particulier ceux permettant un développement touristique du territoire

Objectif 3.1 : Identifier les richesses du Pays, les accompagner dans des démarches de qualité et permettre la création de nouveaux produits

Objectif 3.2 : Valoriser et promouvoir les richesses du Pays

■ **Contrat de Pays** : le Contrat de Pays sera signé avec la Région en avril prochain.

La Région Franche-Comté contractualise avec les Pays afin d'allouer des crédits aux projets d'aménagement du territoire portés par les Communautés de Communes, sur la période 2008-2013, dans les domaines du développement économique et des services à la population. Il est prévu que le Conseil de développement soit associé à l'évaluation de ce contrat. Une présentation des projets retenus au Contrat de Pays sera donc faite à l'occasion de la prochaine réunion plénière.

▪ **Bois Energie** : le Pays poursuit la mise en œuvre du projet Pôle d'Excellence Rurale qui consiste en l'implantation d'un réseau de plateformes (stockage bois énergie et parc à grumes) portées par les communautés de communes. En décembre dernier, la Communauté de Communes des Franches Communes a décidé d'abandonner ce projet. Les trois plateformes seront situées à Passavant la Rochère, Corbenay (au lieu de la gare bois d'Aillevillers compte tenu des coûts de location proposés par RFF) et Champagny. Les travaux devraient débuter au printemps et doivent se terminer avant la fin d'année.

En parallèle, un Plan d'Approvisionnement Territorial sera mené prochainement. Il consiste à structurer une filière bois énergie locale en étudiant les conditions d'approvisionnement sur le territoire.

▪ **Musiques Actuelles** : une première saison « musiques actuelles » a eu lieu à l'automne 2008, mise en œuvre avec le partenariat des communautés de communes, des villes et des associations musiques actuelles (Fédération Hiéro et Au coin de l'oreille). Une seconde saison est en préparation, les premières actions devraient avoir lieu en avril : concerts, ateliers d'écriture en collège et lycée...

▪ **Espace Public Numérique** : 8 sites constituent l'espace public numérique, le pays assure l'animation de ce réseau. Des ateliers sur le thème de la Sécurité sur Internet ont été proposés l'an passé et devraient se renouveler cette année, notamment auprès des scolaires et des francas. Une convention sera signée prochainement avec le Pôle Emploi, afin que les demandeurs d'emploi puissent accéder aux services en ligne du Pôle Emploi (ANPE et ASSEDIC) dans les EPN.

▪ **Visioconférence** : La Région Franche-Comté vient de lancer un nouveau dispositif pour le développement de la visioconférence en subventionnant les équipements des collectivités à 80%. Ces équipements devront être accessibles aux entreprises et associations du territoire. La Communauté de Communes du Pays de Lure sera la première à s'équiper au mois de mars, d'autres communautés de communes s'équiperont par la suite.

▪ **Bistrots de Pays** : le Pays poursuit l'animation du réseau, avec l'objectif d'intégrer de nouveaux établissements.

◆ **Convention de fonctionnement du Conseil de développement**

Le projet de convention est distribué, il comprend 5 parties :

- En préambule, un rappel sur le périmètre du pays et ses grandes étapes
- Titre 1 : les missions du conseil de développement
- Titre 2 : la composition du conseil de développement : le nombre de membres, les collègues représentatifs, la qualité de membre
- Titre 3 : L'organisation : un président et un bureau
- Titre 4 : le fonctionnement : saisine du comité syndical ou auto saisine, réunion en plénière et en commissions de travail, principe d'ouverture des réunions aux non membres.

Il est donc proposé de mettre en place un bureau. Ce bureau pourrait préparer les décisions prises en plénière et orienter les travaux des commissions et ainsi seconder le président dans ces tâches. Il pourrait également être l'interface entre la société civile et les élus : ses membres pourraient ainsi participer au comité syndical afin d'y présenter les propositions et avis du conseil de développement. Cette proposition vient en réponse aux remarques de certains membres qui souhaitaient renforcer les échanges entre conseil de développement et élus.

Faute de candidats pour être membre du bureau, il a été décidé de ne pas mettre le mettre en place dans l'immédiat, il le sera par la suite si nécessaire.

Compte tenu du nombre d'absents (notamment en raison des conditions météo), il est proposé d'envoyer la convention pour validation à l'ensemble des membres avant validation par le comité syndical, le 25 mars prochain.

◆ **Thèmes de travail du Conseil de développement**

Les trois commissions se sont réunies en fin d'année 2008. Il convient de valider en plénière, les sujets sur lesquels vont travailler ces commissions.

A noter que pour les services et la culture, ces thématiques font partie de la stratégie LEADER, les projets qui émergeront pourront bénéficier de fonds européens.

▪ **Commission Services**

Lors de sa première réunion, la commission service a évoqué le Schéma de services validé en 2006. Deux questions semblent aujourd'hui prioritaires :

- la santé
- la mobilité, les transports : dans et hors du territoire

Sur ces questions, le conseil de développement pourra faire des propositions d'actions auprès des communautés de communes, organiser des temps d'échanges et d'information, faire un travail d'inventaire...

M Redoutey souhaite que l'on se préoccupe également, dans la mesure du possible, des questions relatives à l'emploi.

▪ **Commission environnement/énergies**

Les échanges lors de la première commission ont portés sur la filière bois, les différentes sources d'énergies, mais rien ne s'est vraiment dégagé.

Il est proposé d'aborder ce thème de l'environnement en étudiant la façon dont les collectivités se positionnent vis à vis de ces questions : économies d'énergies, utilisation des énergies renouvelables, la gestion des déchets, les actions de sensibilisation auprès du publics, les transports...

Un questionnaire pourrait donc être adressé aux communautés de communes. Cet état des lieux permettrait ensuite au conseil de développement de définir sur quels actions travailler : sensibilisation, recensement des professionnels et structures de conseils...

▪ **Commission culture/patrimoine**

Lors de la réunion de la commission culture- patrimoine, beaucoup de questions touristiques ont été abordées : mise en réseau des offices de tourisme, site internet, guide, statistiques de fréquentation...

Il est proposé de recentrer les travaux de cette commission sur les orientations définies dans la stratégie LEADER afin de faire émerger des projets. Ces orientations seront présentées en détail lors de la prochaine commission.

Les membres approuvent ces choix de thèmes de travail.

◆ **Rappel des dates des prochaines commissions :**

Commission Services : **lundi 16 mars à 18h**

Commission environnement : **lundi 2 mars à 18h30**

Commission culture : **jeudi 12 mars à 18h30**

Les réunions auront lieu dans les locaux du Pays.